

N° 2 Vendredi 15 janvier 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier • Enges
Hauterive • Le Landeron • Lignièrès • La Tène • Saint-Blaise

BULCOM



LE BULCOM ET LA BANQUE RAIFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT
DES VILLAGES, DES VISAGES

À SAINT-BLAISE

JEAN FALLET

UNE FIGURE RÉSOLUMENT
INCONTOURNABLE



RAIFFEISEN



Jean Fallet est-il aussi espiègle qu'il en a l'air sur la photo? Pour le découvrir, nous vous donnons rendez-vous en pages 6 et 7 avec le premier élu d'une série de portraits croqués par Robin Nyfeler. En l'espace de quelques lignes et au détour d'une anecdote locale ou d'un souvenir personnel, Jean vous conduira dans l'intimité de sa mémoire.

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes Funèbres

*Notre écoute pour
comprendre les attentes*

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24H/24 032 754 18 00

RVG Pompes à chaleur
Ventilation douce
Capteurs solaires
Energies
Renouvelables
Sàrl
A notre service
depuis 1982
2073 Enges
Tél. 032 751 73 51
Mobile 078 711 64 46
contact@rvg-energies.ch
www.rvg-energies.ch



L'autonomie énergétique!
Depuis 1982 nous avons
des solutions !



Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades

Devis sans engagement

Creuze 8 - 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Bureau 032 753 21 16
Natel 079 448 59 72

Eco-constructeur

Entreprise générale
Rénovations et assainissements
Béton armé et maçonnerie
Ouvrages d'art en béton armé
Génie civil
Terrassements et travaux spéciaux
Revêtements bitumineux
Travaux hydrauliques
**Renaturation et protection
contre les crues**
Valorisation des matériaux
Déconstruction et désamiantage
Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



marti arc jura



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LE LANDERON



CARTES JOURNALIÈRES CFF – 2021

La commune du Landeron disposera, en 2021, de **deux cartes journalières CFF** en lieu et place de quatre cartes journalières. En raison de la situation sanitaire qui n'est pas prête de s'améliorer en début d'année prochaine, le Conseil communal a décidé de réduire le nombre d'abonnements.

Le tarif reste toutefois inchangé :

- prix d'une carte journalière pour les habitants du Landeron : CHF 40.00
- prix d'une carte journalière pour les personnes externes : CHF 45.00

Rappel de quelques principes : Les cartes sont disponibles chaque jour. Elles doivent être retirées au guichet contre paiement. Les cartes ne sont pas envoyées par courrier. Elles ne sont pas remboursées.

Sur le site internet de la commune (www.landeron.ch), vous pouvez consulter en temps réel la disponibilité des cartes CFF (lien « Cartes journalières CFF - Consultation des disponibilités » sur la page d'accueil). Les cartes journalières peuvent être commandées par mail à l'adresse : commune.landeron@ne.ch ou par téléphone au 032 886 48 60.

Le Landeron, le 8 décembre 2020

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



A LOUER

Rue du Centre 2 au Landeron

Appartement de 4 pièces au 3ème étage (avec ascenseur) en cours de rénovation complète, idéalement situé en plein centre du village et à deux pas du lac

CHF 1390.- (+ 190.- charges) disponible dès le 2 mars 2021.

Cet appartement se compose ainsi :

- Hall d'entrée
- Séjour lumineux
- Cuisine neuve ouverte sur séjour
- 3 Chambres
- Salle de bains avec baignoire, wc séparé
- Stores électrique
- Cave
- Une place de parc intérieure disponible au prix de CHF 120.- par mois

Cet appartement se situe à 2 minutes à pied de la gare CFF et proche de toutes les commodités. Les visites seront possibles dès le 8 février 2021 sur rendez-vous.

Contact : Julien Grosjean au 032 886 48 70 ou par courriel à l'adresse julien.grosjean@ne.ch



LE LANDERON



AVIS D'ENQUETE

L'enquête publique est ouverte du 15.01.21 au 15.02.21 Publication FAO n° 2

Dossier SATAC n° 108852

Parcelle(s) et coordonnées : 5834 - Le Landeron ; 1212430/2573165

Situation : Le Pont de Vaux ; Route de Bâle 9

Description de l'ouvrage : Transformation d'une installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / PDVA

Requérant(s) : Swisscom (Suisse) SA / Invoice Center / Réf. PDVA, 8901 Urdorf

Auteur(s) des plans : Hitz et Partner SA, Avenue de Savoie 10, 1003 Lausanne

Demande de permis de construire : Sanction minimale importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à haute densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LIGNIÈRES



CHANTIER FORESTIER AUX BROUES (3ÈME ÉTAPE)

Les frênes de l'allée des Broues sont malades depuis plusieurs années. Tous atteints, à des degrés divers, par la charlarose (maladie du flétrissement), ils sont affaiblis et leurs branches sèches, parfois de gros diamètre, menacent de tomber.

Le Conseil communal ne peut prendre le risque de laisser les arbres de cette allée appréciée par les promeneurs s'affaiblir davantage. Il a donc décidé de mettre en œuvre la suite des mesures préconisées par les services forestiers.

Les arbres de l'allée, ainsi que les plus gros qui bordent le ruisseau et déstabilisent les berges, seront abattus et remplacés par d'autres essences, afin de reconstituer une allée pour les générations futures.

Ces travaux ont été planifiés en trois étapes. La première phase des travaux ayant été réalisée en 2015, la seconde en 2017, il convient dès lors aujourd'hui de procéder à la troisième étape. Ceux-ci débuteront lundi 25 janvier 2021 et dureront approximativement une semaine. Si les conditions météorologiques ne devaient pas s'avérer favorables, ces travaux seront alors reportés d'une semaine.

Le Conseil communal est conscient de l'importance de cette allée pour les citoyens et s'assurera que ces travaux d'abattage indispensables soient suivis immédiatement par la reconstitution d'une allée qui marque agréablement notre paysage.

Nous vous demandons à la population de bien vouloir se conformer aux mesures de sécurité qui seront mises en place et aux instructions des ouvriers forestiers.

Nous remercions les riverains et usagers de l'allée des Broues de leur compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et les invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire qu'ils pourraient désirer à leur sujet.

LE CONSEIL COMMUNAL



S.T.N. PEINTURE SIMONE

Peinture - Crépi - Rénovation - Façade - Plâtrerie

30 ans d'expérience

Devis gratuit

Rue des Prés 45a – 2017 Boudry

Mobile : 078 715 93 89 – peinture.simone@gmail.com

GRENACHER SA
Notre énergie à votre service!
Mazout - Stations-essence
Révision de citerne
www.grenachersa.ch 032 968 94 94 - 032 756 60 60

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE



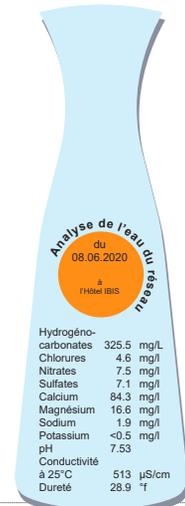
QUALITÉ DE L'EAU À LA TÈNE EN 2020



FICHE INFO QUALITÉ DE VOTRE EAU POTABLE

2020

Qualité de l'eau	Assez dure, faiblement minéralisée et non influencée par l'agriculture (teneur en nitrate < 10mg/L).
Provenance	Eau de source (Le Vigner)
Traitement	Traitement par javellisation, teneur moyenne en chlore libre dans le réseau: 0.05 mg/L (tolérance: 0.10mg/L).
Qualité microbiologique et chimique	Les analyses bactériologiques révèlent la contamination de l'eau par des microorganismes. Les germes aérobies mésophiles (tolérance dans le réseau: 300 UFC/ml) sont des bactéries des milieux naturels et généralement sans danger pour l'homme. Les Escherichia coli et les entérocoques intestinaux (tolérance: non décelable dans 100ml) sont des bactéries indicatrices d'une contamination fécale et leur présence dans une eau suggère une contamination par d'autres microorganismes pathogènes. L'analyse bactériologique des 33 échantillons a montré que la qualité de l'eau du réseau de La Tène a respecté les exigences légales. L'eau distribuée a donc été hygiéniquement propre en 2020. Les analyses physico-chimiques s'intéressent à la composition naturelle de l'eau, à ses équilibres et aux impuretés qui peuvent la contaminer. 4 contrôles sur 33 ont montré un dépassement de l'exigence pour le chlore libre. Après réglages, la situation est rapidement redevenue normale. Ces non-conformités n'ont pas présenté de danger pour les consommateurs. La qualité de l'eau potable a donc été globalement conforme aux exigences légales en 2020.
Dureté	0°f MOYENNE 28.9°f 40°f EAU DOUCE EAU DURE
Teneur en nitrates	0 mg/l MOYENNE 7.5 mg/l VALEUR MAXIMALE 40 mg/l
Contrôles de qualité - Campagnes	Eau brute : 2 séries sur 4 sites totalisant 4 échantillons. Eau du réseau: 12 séries sur 14 sites totalisant 33 échantillons.
Habitants	Nombre d'habitants approvisionnés: 5090 (au 31.12.2019)



Analyse de l'eau du réseau du 08.06.2020 à l'usine IBIS

Hydrogène-carbonates	325.5 mg/L
Chlorures	4.6 mg/l
Nitrates	7.5 mg/l
Sulfates	7.1 mg/l
Calcium	84.3 mg/l
Magnésium	16.6 mg/l
Sodium	1.9 mg/l
Potassium	<0.5 mg/l
pH	7.53
Conductivité à 25°C	513 µS/cm
Dureté	28.9 °f

- Bien consommer l'eau du réseau**
- Absence prolongée: laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire
 - 24 heures: temps maxi pour garder de l'eau en carafe
 - Goût trop chloré: disparition après 1 à 2 h au frigo
 - Adoucir l'eau: déconseillé pour l'eau froide - ok pour l'eau chaude
 - Brise-jet: ok pour les économies d'eau - à nettoyer régulièrement avec du vinaigre

Les résultats détaillés et chiffrés des analyses bactériologiques et chimiques sont à votre disposition au bureau communal et sur notre site Internet www.commune-la-tenne.ch.
Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au fontainier de la commune Michel Alberca au 079 230 95 23.

Décembre 2020

Viteos - Quali Max-Petitpierre 4 - Neuchâtel - info@viteos.ch

Prolab, Collège 33, 2300 La Chaux-de-Fonds - 0800 800 012 - prolab@viteos.ch

www.viteos.ch

LA TÈNE



VALIDATION DE L'ÉLECTION D'UNE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE SUPPLÉANTE

Lors de sa séance du 11 janvier 2021, le Conseil communal a validé l'élection du 14 décembre 2020 de **M^{me} Léa Poggiali** en tant que suppléante au Conseil général.

La Tène, le 12 janvier 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUETE

L'enquête publique est ouverte du 15.01.21 au 15.02.21 Publication FAO n° 2

Dossier SATAC n° 110289

Parcelle(s) et coordonnées: 2137 - Hauterive; 1207222/2564810

Situation: Champs Verdets; Chemin des Champs-Verdets 2

Description de l'ouvrage: Construction d'une piscine

Requérant(s): Xavier Charles Francis Kürsteiner, 2068 Hauterive; Sara Girardin, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans: Pascal Kohler Atelier AC architectes SA, Rue du Château 17, 2034 Peseux

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la zone viticole

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

HAUTERIVE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marché sur la place du village - Annulation

Le marché se tenant chaque mercredi, sera absent de la place du village jusqu'à la fin du mois de janvier.

Nous espérons retrouver le marché Label Bleu dès le mois de février 2021.

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



CONSEIL COMMUNAL 2021-2024

Bureau du Conseil communal du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Bureau	Titulaire	Messagerie
Président	Thomas Zeller	thomas.zeller@ne.ch
Vice-président	Rocco Mauri	rocco.mauri@ne.ch
Secrétaire	Martine Steiger Burgos	martine.steigerburgos@ne.ch
Vice-secrétaire	Alain Gerber	alain.gerber.hauterive@ne.ch
Membre	Patrice Zürcher	patrice.zurcher.hauterive@ne.ch

Dicastères	Titulaire	Suppléant-e
Formation – Sécurité Formation - Police du feu et salubrité publique – Sécurité publique – Protection civile - Agrégations et naturalisations – Bâtiments scolaires	Thomas Zeller	Patrice Zürcher
Administration – Santé et prévoyance sociale - Finances Administration - Fusion - Santé et prévoyance sociale – Finances - Patrimoine financier	Rocco Mauri	Alain Gerber
Economie publique – Protection de l'environnement et trafic Services techniques – Services industriels - Travaux publics – Transports publics et mobilité - Forêts et domaine – Déchets – Bâtiment des services publics - Eglises	Alain Gerber	Martine Steiger Burgos
Culture, Sports, Loisirs, Service des bâtiments et service du personnel Sports, loisirs, culture - Port et zones de détente - Jeunesse - Tourisme - Service du personnel – Sociétés locales et réseau local de sport – Service des bâtiments	Martine Steiger Burgos	Thomas Zeller
Aménagement du territoire – Structure d'accueil Urbanisme et aménagement du territoire – Structure d'accueil pré et parasolaire – Bâtiment des Jardillets 18	Patrice Zürcher	Rocco Mauri

LA TÈNE

VMV : Vision, Mission, Valeur : une intéressante séance de reprise !

La Fédération Neuchâteloise des retraités à tenu séance à Marin.

Nous étions 6, chez mon ami Jean-Pierre Hirschi pour discuter de cette séance de reprise. Il y avait Willy Fuchs de Bevaix, Simone Lardon de Fontainemelon, Gilbert Philippin de Bevaix, Edith Fuchs de Bevaix et Jean-Pierre Hirschi de Marin. Il manquait le nouveau Président Bernard Tripet ancien Directeur d'Evo-logia.

Pour débiter le Président de séance Gilbert Philippin tint à souhaiter la bienvenue au nouveau, c'est à dire le soussigné, lui demandant entre autre s'il travaillait gratuitement, puis plusieurs questions relatives à sa fonction et à celle développée pour le Bulcom.

Puis l'ordre du jour put être entamé. Après l'approbation de l'ordre du jour de la dernière séance, les remerciements à la secrétaire Edith Fuchs lui furent prodigués.

Puis l'ordre du jour fut passé de façon assez rapide en ignorant par exemple les statuts et on passa directement au «café-dialogue» avec des thèmes proposés par le Président dont par exemple :

Point 1 : «Comment rester chez soi et bénéficier d'un soutien institutionnel à la carte» qui sera débattu lors d'une prochaine séance au Home médicalisé Les Charmettes. Il sera aussi question des services à disposition dans le canton de Neuchâtel pour les personnes qui perdent lentement leur autonomie».

Point 2 : «Accueil et intégration des requérant d'asile dans le canton de Neuchâtel».

Point 3 : «Réflexions et recommandations concernant la sécurité des personnes âgées dans le canton de Neuchâtel. Quels sont les services à leur disposition en cas de besoin?»

Point 4 : «Développement durable: le choc des générations. Sur quoi jeunes et vieux s'achoppent en Suisse? Comment les jeunes se démarquent des plus âgés?»

Point 5 : «Vieillesse démographique dans le canton de Neuchâtel. Etat des lieux. Questions concernant les transports, le logement, la mobilité, etc.»

Point 6 : «Quelle place les Communes accordent-elles aux aînés dans le cadre des décisions politiques, sociales et économiques les concernant?»

Points 7 : «Dialogue intergénérationnel suite au Covid 19. Dans quels secteurs peut-on améliorer ce dialogue?»

Point 8 : «Utilisation du numérique. Distributeur de billets, transports publics, CFF, etc.»

Il a encore été question d'un «Bulletin» à créer pour la Fédération Neuchâteloise des Retraités.

Ces points ont usé la salive des six représentants autour de la table.

Puis la responsable des sorties Simone Lardon a encore fait état des sorties à créer pour la Fédération dont par exemple la visite des Mont-d'Or aux Charbonnières.

Si bien que la séance commencée à 14h00, s'est terminée à 16h30!

Mais sachez que le soussigné s'est mis avec plaisir de la Fédération des Retraités!

RS

LA TÈNE

La déchiqueteuse au travail !



Elle était là et bien là, la déchiqueteuse venue tout droit et en prêt de la Commune de Cressier !

Malheureusement cette année vu le Covid, le verre de vin chaud tant apprécié, surtout cette année avec

la bise, et bien il n'y en avait pas. Mais c'est au première loge que nous avons pu assister au déchiquetage de ces malheureux sapins amené sur place par les habitants de la Commune, en ce samedi 9 janvier 2021.

Et oui les amis tout à une fin, et ces sapins que l'on a coupé dans la fleur de l'âge, qui après avoir été garni de bougie, et bien ils ont finis sous les dents de la déchiqueteuse.

Mais que l'on se rassure, leur vie n'est pas terminée puisqu'il finiront en engrais pour les cultures à venir.

RS

LA TÈNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – CORONAVIRUS



par les Autorités communales de La Tène, les responsables du Club des Aînés de La Tène ont pris la décision **d'annuler les deux prochaines ren-**

Suite aux décisions édictées par arrêté du Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel et aux dispositions prises

contres du Club du Jeudi: les jeudis 14 janvier et 11 février 2021

Les responsables, Mmes E. de Swarte et M. Calame remercient chacune/chacun de faire preuve de compréhension et se tiennent à disposition pour tout renseignement complémentaire :

079 541 53 04 – 079 370 04 65 – clubjeudilatene@gmail.com – clubjeudilatene.ch

SAINT-BLAISE

LA FÊTE DU 3 FÉVRIER – JOUR DE SAINT-BLAISE

Décalée

Lors de la séance du Conseil général, du 17 décembre passé, le conseiller communal Claude Guinand a annoncé que la fête de Saint-Blaise ne pourrait pas avoir lieu le 3 février prochain en raison de la crise sanitaire que l'on connaît.

La manifestation en l'honneur des jeunes gens et jeunes filles, qui atteindront leur majorité civique, sera décalée à une autre date lorsque les restrictions imposées aux habitants seront levées.

Initiatrice de la fête, la Commission du 3 février fut créée en automne 1954 pour mettre en valeur le village et, en conséquence, susciter un élan d'émulation.

La fête eut lieu pour la première fois le 3 février 1955; elle réunit, depuis 66 ans, les habitants et leurs majorants dans une journée d'amitié vil-

lageoise. Plusieurs manifestations et animations s'accrochent au programme du jour où le saint, qui a donné son nom au village, apparaît au calendrier.

Depuis sa fondation la fête a été marquée par deux événements particuliers en 1956 et 1980. Le concours d'erreurs dans les vitrines des commerçants a été prolongé en 1956 jusqu'au mois de mars en raison de la vague de froid qui s'était abattue sur le pays: moins 20 degrés centigrades le 10 février 1956. Toutes les vitrines étaient couvertes de givre! En 1978, la majorité civique a été abaissée de 20 à 18 ans, de sorte qu'il a fallu réunir trois volées de majorants pour se mettre à jour lors de la cérémonie du 3 février 1980!

CZ.

Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques

Vente de véhicules neufs et d'occasions

Stockage de roues hiver/été Fr. 30.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch



Comme annoncé dans notre dernière édition 2020, le Bulcom propose une série de portraits de personnages qui font la vie ordinaire et magnifique de notre belle région.

Au travers de brèves entrevues, le Bulcom vous présente des habitants de nos communes aux parcours divers et variés et aux visions uniques.

Vous allez reconnaître votre voisin, une connaissance, mettre un visage sur un nom que l'on vous aura déjà évoqué.

Nous vous souhaitons bonne lecture et belle découverte tout au long de l'année!

LA RÉDACTION DU BULCOM

JEAN FALLET



Il vous dira :

« JEAN FALLET, FILS DE JEAN, PÈRE DE JEAN! »

« TROIS TRÉSORS, MON ÉPOUSE ET MES DEUX ENFANTS! »

« QUAND ON EST NÉ À SAINT-BLAISE, ON NE DÉMÉNAGE PAS! »

« AUTANT PRENDRE UNE RETRAITE ANTICIPÉE, JE NE POURRAI PLUS LA PRENDRE QUAND J'AURAI LE JARDIN SUR LE VENTRE! »

« QUAND JE SORS AU VILLAGE, SI LES GENS ONT LE SOURIRE ET QUE L'ON ME DIT BONJOUR, MA JOURNÉE EST SAUVÉE! »

Jean Fallet
2 mai 1949
Saint-Blaise

RAIFFEISEN

À SAINT-BLAISE

Une figure résolument incontournable

Jean Fallet fait partie de ces gens qui ont un petit mot sympathique pour chacun. Croisez-le dans la rue, il est celui qui s'enquiert de votre santé, qui souhaite savoir si tout est pour le mieux pour vous ; il est celui dont la gentillesse sans borne et l'humour d'une exquise finesse (et un brin caustique) dessinera sur vos lèvres un sourire durable et imprimera dans vos cœurs, une agréable légèreté. A tel point que son épouse Jolande apprécie d'aller se promener avec son mari entre midi et une heure, de sorte à ne pas croiser trop de monde et ainsi, ne pas s'arrêter à chaque rencontre qu'ils seraient amenés à faire.

Né à Saint-Blaise, village qu'il n'a jamais quitté car, dit-il « quand on est né à Saint-Blaise, on ne déménage pas », il se forme dans la ferblanterie et travaille à la raffinerie de Cressier avant de reprendre en 1971 le poste de garde-police, rôle dans lequel il excelle et qui le rend célèbre non seulement dans sa commune mais également au-delà. Partout on nous envie notre policier préféré qui affectionne le dialogue et se trouve plutôt réticent lorsqu'il s'agit de verbaliser.

Il raconte en souriant que pour devenir garde-police à l'époque, il n'y avait guère besoin d'être formé. « Je portais un uniforme mais cela ne représentait que 20 à 30 pourcents de mon temps. Sinon, je relevais les compteurs d'eau et d'électricité, je préparais les apéritifs lors des manifestations et des réceptions du Conseil communal, j'aidais les cantonniers (Albert Nobs) dans leurs différents travaux de goudronnage bref, c'était varié ! Pour l'anecdote, quand on ramassait un renard sur la voie CFF, je l'emmenais chez Vlady Bula qui le « dépiotait » et quinze jours plus tard, on le mangeait au Guillaume Tell ! »

Tout est une histoire de copains ; garde-police est le poste de travail idéal pour cet homme jovial, jusqu'à un certain moment. Le

garçon n'a pas l'âme d'un policier ; durant vingt ans, tout se passe pour le mieux, c'est la grande famille puis soudain, il lui est demandé de mettre des amendes et cela, il ne le supporte pas. Il commence à perdre ses cheveux de même que son légendaire sourire. Le Conseil communal en place remarque cet état de fait et lui propose gentiment un poste d'employé communal dans l'exploitation (conciergerie). Ces mêmes gens, peu après, mettent au concours le poste de chef d'exploitation et le propose à Jean qui l'accepte avec plaisir mais corrige le terme « chef » par « responsable » car il n'apprécie guère le terme. Il occupe cette fonction durant une dizaine d'années puis prend une retraite anticipée en 2009 suite à un problème de santé. « John » comme tout le monde le nomme, suit un traitement médical à La Chaux-de-Fonds qui se déroule fort bien ; en tous les cas assez bien pour que ce jour de novembre 2020, il soit assis en face de moi à répondre à mes questions, avec la bonhomie qui le caractérise.

Faisant appel à sa très vive mémoire, il me relate avec enthousiasme ses jeunes années qui voyaient s'affronter en joutes diverses, les gars du haut de Saint-Blaise, les « Calabrais » aux gars du bas, les « Peaux-Rouges » notamment au hockey sur glace sur le port de Saint-Blaise éclairé pour la cause. « Nous les gamins, on jouait durant la journée, on n'avait pas de jambières ou tout ce commerce, on couvrait nos tibias avec des illustrés. A la belle saison, on faisait plutôt du basket ou encore des petites guerres ».

Il ajoute : « Tu vois, j'habite les Moulins 15, c'est situé à la limite des territoires Calabrais et Peaux-Rouges, si j'avais dû devenir Calabrais, je ne déménageais pas ! »

Il y eut également la période de la Société de Sauvetage du Bas-Lac qui opposait les fières embarcations à rames d'équipes nommées les Vikings, les Dauphins (dont

faisait partie John), les Alevins et les Vreneli, une équipe suisse allemande.

Pour rebondir sur la Suisse allemande, patrie de son épouse, il avoue être limité dans sa pratique de la langue de Goethe ; ceci dit, il sait enchaîner deux ou trois tirades utiles comme : « Eine Weiss, zwei Weiss, kleine Bier, grosse Bier, avec ça tu t'en sors ! Et quand tu en a bu plusieurs tu sais l'allemand ! » Il rigole.

Il me relate également le motocross qui fut organisé aux Fourches durant de longues années ; ce fut à l'époque le plus grand événement sportif de la région rassemblant en ses plus grandes heures plus de dix mille personnes autour du circuit. Nous avons deux Neuchâtelois très costauds dans le domaine, les frères Langel, Jacques et Roland ; l'un d'entre eux était champion suisse. Le champion du monde Rolf Tibblin a aussi fait le déplacement à Saint-Blaise. Tout le monde voulait faire du motocross et modifier sa moto. Le père Jaberg (réd. garagiste) était débordé !

Un objet précieux

Il dit avoir eu la grande chance d'avoir été accompagné dans sa jeunesse par des gens plus âgés que lui, qui lui ont appris à connaître et aimer son village. C'est pourquoi lorsque je lui

demande de prendre avec lui un petit objet représentatif de sa personnalité, dans le cadre de notre entrevue, il me dit que c'est son village qu'il souhaiterait m'apporter. Nous le symbolisons ici au travers de cette carte postale représentant la rue du Temple (territoire Peaux-Rouges) en 1909.

Nous remercions Jean Fallet de nous avoir accordé un peu de son temps et de ses souvenirs et lui souhaitons le meilleur pour l'avenir. Il dit se réjouir de la venue du petit frère de Solana, sa petite-fille.

RAIFFEISEN

WWW.RAIFFEISEN.CH
/NEUCHATEL-ET-VALLEES/FR

L'OBJET PRÉCIEUX
DE JEAN FALLET :
LE VILLAGE DE
SAINT-BLAISE



LIGNIÈRES

Parcours de deux conseillers communaux démissionnaires



Aurèle Chiffelle

Comme précédemment annoncé, l'exécutif de Lignières a été nommé et présente de nouveaux visages dont deux remplacent d'anciens témoins qui ont exercé leur fonction sur une longue période.

Ont été honorés et remerciés pour leur parcours exceptionnel :

Aurèle Chiffelle - icône libérale de la politique ligniéroise, Aurèle Chiffelle a passé une grande partie de sa vie à servir les intérêts de la commune. A part une législature blanche (2004-2008 où il a néanmoins été nommé délégué au Siel) son bilan est remarquable : 12 ans au législatif et 16 ans à l'exécutif, un règne étendu sur 7 législatures qui vaut un retour sur son engagement politique. Dès 1988 il entre au Conseil général et assume son rôle 12 ans durant. Au cours de la législature 1996-2000, lors des élections communales du 5.5.1996 il est nommé à l'exécutif et endosse sa nouvelle casquette dès le 12.12.1997. Mandat qu'il exerce, hormis la période 2004-2008, jusqu'à fin 2020.

Il est difficile de reprendre les points forts des séances du Conseil général de l'époque, tant ils sont nombreux, variés, intenses, cependant quelques faits connus émergent du long parcours de Aurèle Chiffelle. Il a touché à tout, en charge de son domaine de prédilection, l'agriculture, il gérait également la culture, les loisirs et les sports. A partir de 2011, il occupe avec enthousiasme la fonction de président de commune, et tient les rênes de l'administration générale, de l'agriculture, des domaines chauffage et des finances et impôts. Rebelotte durant la législature 2012-2016, il conserve les mêmes dossiers.

Réélu au Conseil communal lors de la législature 2016-2020, il est en charge des dicastères du chauffage à distance, de l'agriculture, de la gestion des déchets, de l'aide sociale, du cimetière, des églises et des affaires religieuses. En résumé il connaît tous les pôles du village, bâtiments communaux, sociétés villageoises, comme les champs et métairies. Sous ses yeux se sont déroulés moult séances, inaugurations, réceptions des 18 ans, des aînés, des nouveaux habitants, de recueils et d'adieux. Il a été au cœur de grands projets, de discussions sur de gros et petits crédits à faire passer. Doté du sens du devoir, il a accompli sa tâche avec respect des règles et des convenances, ce qui n'a pas toujours été facile ! De caractère souple, enjoué et positif, il était très apprécié de ses collègues du CC qui se souviendront tout particulièrement de son rire communicatif connu loin à la ronde !

Jérôme Humbert-Droz - a passé 12 années à servir les intérêts de la commune, 8 ans au législatif et 4 ans à l'exécutif. Lors de la législature 2008-2012, alors jeune trentenaire PLR, Jérôme Humbert-Droz fait son entrée au Conseil général, période où il est nommé à la Commission financière, à la Commission des naturalisations et à la Commission des pâturages. Il fonctionne en qualité de questeur durant l'année administrative 2009-2010 et assume, l'année suivante, la vice-présidence du Conseil général. Réélu lors de la législature 2012-2016, il reprend les mêmes commissions qu'auparavant. Il s'empare de la présidence du Conseil général durant l'année 2013-2014 et occupe la fonction de secrétaire l'année suivante. A nouveau en liste et réélu lors de la législature 2016-2020, il est nommé au Conseil communal et dirige les dicastères des travaux publics, des transports publics, de la sylviculture, des prestations aux retraités, à la jeunesse et aux familles. A cette époque il occupe la fonction de vice-secrétaire de l'exécutif. Avec intérêt et précision il a toujours respectueusement tenu ses engagements au sein de la communauté.

Ce fut un grand plaisir de travailler avec vous... dit le président de commune.

GC

AUTO-ÉCOLE

Réforme aux airs de révolution

A partir du 1^{er} janvier 2021, différentes modifications législatives de taille entreront en vigueur au niveau des procédures d'obtention des permis de conduire voiture et moto. Tour d'horizon avec Marc Bangerter, expert de la circulation au Centre d'expertise et d'exams Seeland-Jura bernois,

M. Bangerter, quelles principales incidences les nouvelles directives en vigueur depuis janvier 2021 auront-elles sur les examens du permis de conduire voiture ?

Les jeunes âgés de 17 ans pourront effectuer des cours de conduite avec des voitures de tourisme afin d'acquérir une plus longue expérience de la conduite en étant accompagnés. La demande de permis de conduire voiture peut être effectuée deux mois avant ses 17 ans, l'examen théorique passé un mois avant et le permis d'élève obtenu à 17 ans. Les formations suivies (par exemple des cours de théorie de la circulation), et les examens réussis (examen théorique, examen pratique) sont en principe valables pour une durée illimitée. Les candidats à un permis de conduire voiture (catégorie B) qui ont obtenu le permis d'élève conducteur entre 17 et 19 ans doivent être en possession de ce dernier depuis au moins un an pour être admis à l'examen pratique de conduite.

Et quelle est la nature de ces réformes au niveau des procédures

d'obtention du permis de conduire moto ?

Dès l'âge de 15 ans, il sera possible de passer son permis pour les scooters ou motos de maximum 50 cm³, 4 kW et 45 km/h (motocycles légers, plaques jaunes.). Dès 16 ans, vous pourrez utiliser un scooter ou une moto de maximum 125 cm³ et 11 kW. Les formations pratiques de base à la conduite des motocycles et les examens réussis (examen théorique, examen pratique) sont en principe valables pour une durée illimitée. Il ne sera plus possible d'accéder au permis moto de la catégorie A sans limitation de puissance dès l'âge de 25 ans. Il sera nécessaire de rouler durant 2 ans avec une moto de maximum 35 kW pour pouvoir demander un nouveau permis d'élève afin d'obtenir la catégorie A illimitée après un examen pratique.

En tant qu'expert de la circulation au Centre d'expertise et d'exams Seeland-Jura bernois, quel regard global portez-vous sur ces changements ?

C'est plutôt une bonne chose de pouvoir effectuer des cours de conduite avec un véhicule de tourisme dès l'âge de 17 ans. Une bonne formation de base avec un moniteur d'auto-école au début de cette phase d'apprentissage est vivement conseillée pour apprendre les bons réflexes dès le début.

Propos recueillis par Olivier Odiet



Objectif Détente
Manucure et Pédicure

CHANGEMENT AU CABINET OBJECTIF DÉTENTE

Jocelyne Hirt prendra sa retraite au 1^{er} janvier 2021

Elle vous remercie de votre confiance et fidélité durant ces 11 années. Dès cette date, Valérie Baumann reprendra la direction du cabinet et continuera de prendre soin de vos pieds et de vos mains au cabinet ou à domicile.

Les massages seront prodigués par Sylvie Braichet



Détail des prestations sur le site www.irisetsens.com et seront remboursés par la plupart des assurances complémentaires. Elles se réjouissent de vous accueillir

Pour prendre rendez-vous:

Pédicure Valérie Baumann-Hirt • Tél. 079 689 77 15
Massage Sylvie Braichet • Tél. 079 614 84 12
Rue En-Pellu 13 • 2074 Marin • www.objectif-detente.ch

CRESSIER

Les sœurs de la Charité de Beyrouth vous disent Merci



Avec un cœur plein de reconnaissance, et au nom des pauvres, nous vous disons merci d'être à nos côtés, merci de nous soutenir... ne nous oubliez pas !

Disciples de la congrégation des Sœurs de la charité de sainte Jeanne-Antide Thouret, les Sœurs de la charité ont essaimé depuis 1903 au Liban où elles ont développé des écoles, l'aide aux pauvres et aux malades. L'explosion du 4 août 2020 dans le port de Beyrouth a meurtri la capitale du Liban et touché durement deux structures gérées par les Sœurs de la Charité. Les dégâts sont importants «l'école St-Anne, bâtiment plus que centenaire, plus de vitres, plus de portes, faux plafonds et installations électriques arrachés... rien n'a résisté. Le rideau de fer du parking a été

éjecté, des dégâts du sous-sol aux deux étages des classes, la chapelle, l'étage de la communauté, le bâtiment secondaire, le théâtre, la garderie, les maternelles: tout est à refaire!». Petit à petit les murs se relèvent grâce à la solidarité locale, aux diverses Eglises chrétiennes... et à la générosité des paroissiens catholiques de Cressier.

Message des Sœurs aux bienfaiteurs.

«Malheureusement la réalité de nos pays nous enfonce dans la nuit des guerres et la multiplicité des crises est encore aggravée par la pandémie. Nos situations dramatiques déplacent notre regard vers les familles contentes de recevoir le carton d'alimentation, vers les enfants ravis de la tablette indispensable pour suivre les cours à

distances, vers les parents soulagés en partie des frais de scolarité, vers les malades rassurés de trouver le médicament qui se fait rare dans les pharmacies, vers le vieillard souriant au repas chaud offert par l'équipe du centre, vers la maman enchantée d'avoir une chaise roulante pour sa petite handicapée, vers le chômeur ému de recevoir le montant de son loyer, vers le jeune soutenu dans ses études, vers notre institution sociale heureuse de payer la facture fuel et d'électricité».

Grâce au partage fraternel qui leur parvient via la Congrégation de Rome ou de Besançon, et grâce au soutien apporté dans leur mission, les sœurs du Liban expriment leur profonde reconnaissance: «nos paroles sont pauvres pour traduire tout ce que notre cœur ressent de

gratitude envers chaque personne qui nous porte dans sa prière et son affection. Avec vous, la solidarité fraternelle n'est plus une notion virtuelle, elle est réalité, vie, espérance!»

Tant attendu, le dernier message, certes préoccupant, reçu de la Province d'Orient soulage et rassure les pensionnaires du Foyer Jeanne Antide de Cressier car entre sœurs de la Congrégation de Besançon le lien d'amitié et de solidarité est précieux. Aujourd'hui, dans sa lignée, les Sœurs de la Charité sont en mission dans le monde entier, elles bravent le danger des conflits civils pour venir en aide aux plus démunis victimes de la faim, de la pauvreté, tout en poursuivant leur mission éducative et socio-pastorale.

GC



ENTRE-DEUX-LACS

Le Non Filtré est tiré !



Amateurs de Non Filtré, le premier vin suisse de l'année est tiré !

Typiquement neuchâtelois, ce vin est élaboré à base de Chasselas. Au début du mois de janvier, lorsque les deux fermentations du vin sont achevées, il est mis en bouteille sans filtration finale. Le Neuchâ-

tel Non Filtré représente pour le connaisseur impatient le reflet du millésime qui vient d'être récolté.

Du mercredi 20 janvier au samedi 23 janvier 2021, poussez les portes des caves et découvrez le Non Filtré, sur réservation uniquement auprès des caves. Ce blanc trouble est proposé notamment par les encaveurs de l'E2L dont voici la liste:

- Domaine Saint-Sébastien, Saint-Blaise
- Domaine Hôpital Pourtalès, Cressier

- Cave des Lauriers, Cressier
- Grillette Domaine de Cressier, Cressier
- Domaine Grisoni, Cressier
- Cru de Cornaux - Domaine Divernois, Cornaux
- Maison Muster, Le Landeron
- Cave Alain Gerber, Hauterive
- Cave Bio Christian Rossel, Hauterive

Afin de mettre en valeur le travail de nos encaveurs et donner la possibilité au public de découvrir ce nouveau millésime de façon ludique, une chasse au Non Filtré est organisée du 20 au 24 janvier 2021. Le jeu consiste à retrouver des bouteilles dérobées, et si vous

en retrouvez une, elle est à vous, en plus vous recevez un lot de 6 bouteilles supplémentaires et 6 verres. Vous avez envie de jouer et résoudre les énigmes, alors téléchargez l'application qui se trouve sur le site Neuchâtel Vins et Terroir. Si vous ne désirez pas prendre part à la chasse, vous avez la possibilité de participer au concours de photos et à un quiz... de nombreux lots sont en jeu!

Outre ses vins Neuchâtel produit une jolie gamme de produits du terroir.

Visitez le site NVT.

GC

SAINT-BLAISE

Un restaurateur saint-blaïsois entendu et suivi.



Laurent Tschanz, gérant du restaurant Le Puck à Saint-Blaise depuis le mois d'avril 2020, a lancé mercredi dernier un cri d'alarme via Facebook en créant le groupe «restaurateurs neuchâtelois en colère». Encore profondément surpris par l'engouement qu'a suscité son appel, il revient sur les étapes qui l'ont poussé à briser le silence.

Cuisinier de formation, Laurent Tschanz est originaire du vallon de St-Imier. Il arrive dans la région neuchâteloise par «coup de cœur» et décide de reprendre le Puck à Saint-Blaise. L'ouverture de l'établissement est prévue pour le 1^{er} avril, mais, confinement oblige, il doit repousser son ouverture au 5 juin 2020. Comme beaucoup d'autres restaurateurs, il lance la formule des plats à l'emportée durant le confinement, mais les gains générés sont bien loin de pouvoir couvrir les quatre salaires et les charges fixes liés à son activité.

Optimiste et combatif de nature, Laurent Tschanz nous explique que son endurance a été mise à dure épreuve durant les fermetures successives. L'impression d'être

«lâché» par l'Etat le pousse à initier le groupe «restaurateurs neuchâtelois en colère» sur Facebook le mercredi 6 janvier dans la soirée, invitant à un rassemblement sur la Place Pury de Neuchâtel le samedi suivant. Le lendemain matin, il a la surprise de découvrir que pas moins de 570 personnes sont intéressées par son action. Et de rajouter : «ça m'a fait un peu peur, j'ai lancé cette action le mercredi, et le vendredi on était 1000 sur le groupe».

Le jour J, Laurent s'attendait bien à être suivi par certains de ses confrères sur la Place Pury, mais certainement pas à rassembler un demi-millier de participants d'horizons divers : restaurateurs de tables familiales ou gastronomiques, visages du monde de la culture et du sport, personnalités incontournables des activités commerciales de Neuchâtel et, plus loin à la ronde, simples clients. Il comprend vite que son acte braque le projecteur sur le grand désarroi d'un des pans de l'économie du pays.

Tous ses confrères n'ont pourtant pas emboîté le pas par crainte que les revendications soient axées sur



la demande de réouverture des établissements, ce qui n'est pas le cas. La finalité de ce rassemblement n'était ni de nier, ni de désapprouver les mesures anti-covid, mais d'alerter les autorités sur la situation de précarisation dans laquelle la profession est jetée. Laurent Tschanz souhaitait avant tout faire entendre son ras-le-bol face à des traitements qu'il juge inéquitables : «J'avais vraiment l'impression de ne pas être entendu. Mon but était de sensibiliser la Confédération et qu'elle prenne en charge une fois pour toute les frais fixes des commerces touchés. Parce qu'on est tous en train de mourir à petit feu. L'Etat et le Conseil fédéral n'arrête pas de se renvoyer la balle, et en attendant, les principaux concernés sont oubliés».

À mot couvert durant le week-end qui a suivi cette manifestation autorisée, il a été annoncé qu'un autre

rassemblement aurait lieu le mercredi 13 janvier devant le Palais fédéral à Berne. Cette fois-ci, il n'en n'a pas été l'organisateur, mais pour sûr il s'est rendu au rendez-vous fixé à 9h30 sur la Place fédérale de Berne. Malgré la présence de Canal Alpha et de la RTS, Laurent a été désabusé par le peu de personnes ayant répondu à l'appel, estimant que s'il avait drainé quelque 500 à 600 personnes le samedi à Neuchâtel, le mouvement prendrait de l'ampleur à Berne. Ils se sont retrouvés une quarantaine, à être chassés dès 10h30 par la Police.

S'il compte en rester là? Apparemment, il est prêt à poursuivre sa démarche qu'il ne considère pas comme une bataille contre qui que ce soit, mais comme une demande légitime pour sauver la peau du secteur de la restauration en particulier et des petits commerçants en général.

ML



ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

■ Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gael Letare.

■ ENTRE-DEUX-LACS

Pour toutes les infos concernant la paroisse : www.entre2lacs.ch

■ Cultes Entre-deux-Lacs • Dimanche 22 novembre 2020

Pour les cultes en présentiel, vous pouvez préparer un petit papier avec vos noms, prénoms, no de tél et code postal que vous déposerez à votre arrivée. Ce serait un petit plus pour éviter que des colonnes ne se forment à l'entrée du temple et que les personnes doivent attendre dans le froid.

Chaque dimanche un culte est diffusé via notre site internet, ceci pour les personnes qui préfèrent le suivre depuis la maison.

Les cultes (tout comme les activités pour les enfants) pourraient changer encore suite à de nouvelles mesures COVID. Veuillez svp dans ce cas vous référer au site de la paroisse.

Dimanche 17 janvier : 10 h 00 Culte au temple du Landeron.
10 h 00 Culte au temple de St-Blaise
(Bee Happy et garderie au foyer).

Semaine de l'unité : Nous renonçons à réunir les communautés, catholique et réformée cette année mais nous ouvrons une page Facebook : tous frères et sœurs – entre-2Lacs

■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner, prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 032 754 33 62 ou 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Julie Paik, tél. 076 568 54 11, julie.paik@eren.ch
Frédéric Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Animateur de jeunesse et permanent laïc

Gaël Letare, tél. 079 871 50 30, gael.letare@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières :

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron :
Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier :
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise :
Gérante : Sophie Rossel
Contact : foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses informations : www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial :
Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi – jeudi – vendredi)
entre2lacs@eren.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

■ Paroisse de Saint-Blaise

SAMEDI 16 JANVIER

18h30 Messe à Saint-Blaise

Semaine de prière pour l'unité de chrétiens du 17 au 25 janvier

DIMANCHE 17 JANVIER

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

MARDI 19 JANVIER

09h00 Messe à Saint-Blaise

VENDREDI 22 JANVIER

09h00 Messe à Saint-Blaise

SAMEDI 23 JANVIER

18h30 Messe à Saint-Blaise

DIMANCHE 24 JANVIER

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h00-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant : abbé Leonardo Kamalebo

Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

■ Paroisse de Cressier-Cornaux

SAMEDI 16 JANVIER

17h00 Messe

SAMEDI 23 JANVIER

17h00 Messe

Contact:abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

■ Paroisse du Landeron-Lignières

VENDREDI 15 JANVIER

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

DIMANCHE 17 JANVIER

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

MARDI 19 JANVIER

08h30 Chapelle : messe

09h00 Chapelle : adoration - méditation

MERCREDI 20 JANVIER

15h00 Messe au home Bellevue

VENDREDI 22 JANVIER

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

DIMANCHE 24 JANVIER

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Contact:abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

ENTRE-DEUX-LACS

œcuménisme

Le 17, nous entrons dans la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, préparée cette année par les sœurs de Grandchamp pour nous fortifier dans notre espérance commune sur le thème : *Demeurez dans mon amour et vous porterez du fruit en abondance, Jean 15, 5-9.*

Nous méditerons ces paroles chacun et chacune, mais nous ne nous verrons pas. Nous ne pouvons espérer pouvoir accueillir et réunir deux communautés en étant réduit à 50 personnes.

Nous en sommes désolés, car les liens de proximité, de rencontre et d'amitié nous manquent. Renforcer nos liens sans se voir ? Difficile, mais non impossible dans le désir profond de suivre l'Évangile, renforcé peut-être même par cette séparation forcée en cette semaine de l'unité L'évangélisation, l'espérance commune et le partage de notre foi sont essentiels pour que le monde croie !

A une époque où le Christ semble oublié, au mieux « gardé au chaud » dans les églises et temples désertés, il est temps de proclamer sa force et son amour d'une même voix, car c'est la foi dont nous vivons, l'espérance qui nous porte. Nous avons une mission. Nous avons une responsabilité commune, de témoigner en parole et en acte du Dieu Vivant et trois fois Saint, d'aller à la rencontre de notre monde en quête de sens, en désarroi sur son avenir.

Il nous faut être inventif, trouver de nouveaux chemins. Nous souhaitons cette semaine de l'unité ouvrir une page œcuménique Facebook... sera-t-elle regardée ? Chaque jour le texte sera inscrit et commenté par une petite équipe, et enrichi peut-être de vos commentaires ou témoignages : **Tous frères et sœurs – entre-2Lacs** Au nom des paroisses catholiques et réformée, Abbé Gérard Muanda et Delphine Collaud, pasteur

Libération du Péricarde
Soin holistique




- ♥ Libérer les rétractions et les tensions du corps
- ♥ Booster l'immunité
- ♥ Libérer les blessures émotionnelles du passé
- ♥ Relancer le flux énergétique du corps, afin de retrouver légèreté et joie de vivre
- ♥ Se reconnecter à soi et s'ancre davantage dans le présent

Thérapie manuelle holistique basée sur l'Ostéopathie Bioénergétique Cellulaire (OBC) créée par l'ostéopathe Montserrat Gascon

*Cette thérapie peut s'intégrer dans un traitement de massage classique agréé ASCA

Infos et rendez-vous auprès de Vilma Doris
TerrAVie à la Neuveville et à Neuchâtel
079 617 29 11
www.terravie.ch

Bruno & Gilles Rizzolo SA

Peinture - Plâtrerie
Papiers peints - Façades
Isolation périphérique
Décorations

2068 Hauterive
T +41 32 753 72 62
M +41 79 624 78 15
www.rizzolo.ch



GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl

Une entreprise familiale
à taille humaine

Longins 2 - 2087 Cornaux
032 757 66 00

Dans le vent de l'actualité

Initiative « Rive pour tous et toutes »

Les Verts ne devraient-ils pas la retirer ?



En 2016, le Parti des Verts a lancé une initiative législative qui a recueilli 5'261 signatures alors qu'il en fallait 4'200. Elle demande notamment que les rives des lacs du canton de Neuchâtel soient accessibles de manière continue par un passage de 2 m au moins à réaliser dans les 2 ans.

Prochainement le Grand

Conseil va être saisi de cette initiative ; le Conseil d'Etat invite le parlement à la rejeter (en conséquence à la soumettre au vote du peuple) car il estime que son contenu est contre-productif sur différents aspects. Il considère que les rives sont déjà bonnes en termes d'accessibilité piétonne.

Exemple dans notre région : la partie du sentier du lac comprise entre Hauterive et Marin, constitue d'ores et déjà un modèle de cheminement apprécié par nombre de promeneurs.

Le sentier traverse le Parc archéologique du Laténium, considéré comme « lieu de promenade idéal » par la direction du Musée. L'accès au parc est libre ; il est ouvert toute l'année, il est même doté d'une place de jeux pour enfants. Il associe la restitution d'écosystèmes de différents âges reconstitués en grandeur nature. Le sentier mène, par le port d'Hauterive et sa plage, aux charmantes criques, lagunes et mares créées lors du passage de l'A5. Ces plans d'eau se partagent promeneurs, cygnes, colverts, harles bièvres, le jour, et castors, la nuit.

Par le petit pont en zigzag, et ses barrières en cordes, récemment rénové, le sentier atteint la plage de Saint-Blaise si prisée avec son petit bois et son radeau, puis les deux ports de plaisance. La sente offre quelques

variantes à proximité des ports du village pour atteindre l'église catholique. Au sud de la rue de la Musinière, elle prend tout son charme (photo dans le secteur du sentier ouvert en 2018) avant d'arriver à la Ramée.

« La Ramée est un monument naturel » a écrit Archibald Quartier (1913-1996). Bien avant lui, l'écrivain vaudois C.- F. Landry (1909-1973), en 1943, la découvrait alors qu'il effectuait une période de service militaire à Saint-Blaise. Il écrivait : « Ce paysage-là, dire combien je l'aime, ce n'est pas possible ». Là, le sentier est devenu souvent étroit (moins des 2 m exigés par l'initiative !). Il se faufile fréquemment sur le marchepied de propriétés privées. En ce lieu où, depuis belle lurette, les propriétaires de manoirs ont répondu aux exigences de la loi pour laisser passer les promeneurs, le sentier serpente près de petits ports parfois ensablés, de portails ouverts ou dans les bois de la rive, voire entre les roseaux.

Le sentier du lac fait ensuite le détour du Centre neuchâtelois de psychiatrie de Préfargier dans l'attente qu'il soit un jour accessible pour atteindre le Restaurant de La Tène.

Le promeneur hume dans ce monde de nature les propos d'Etienne de Senancour (1770-1846), écrivain romantique français en séjour à Marin. Il a affirmé, qu'en ce lieu : « la nature paraît grande lorsqu'on entend le roulement des ondes sur la rive solitaire dans le calme d'une nuit encore ardente et éclairée par la lune qui finit... »

Alors les Verts ne devraient-ils pas retirer leur initiative pour laisser intact le sentier du lac ? A vouloir trop en faire (exiger une largeur de 2 m pour le sentier), ne gâche-t-on pas ce qui est déjà une cathédrale naturelle ? Si l'initiative arrive en votation populaire, il s'en suivra des coûts pour le contribuable et pour les auteurs de l'initiative.

En ce temps de crise sanitaire, les fonds publics encore disponibles ne devraient-ils pas être engagés prioritairement pour soutenir les plus touchés ?

Claude Zweacker

LA TÈNE

Chères Voisines, Chers Voisins,

Chères Amies, chers Amis des Fenêtres de l'Avent de La Tène, Durant la période des fêtes de fin d'année, vos magnifiques créations artistiques ont embellies, cette année encore, les rues, les fenêtres de notre village en vue d'apporter une note chaleureuse et colorée à cette période de l'Avent.

Nous avons été très touchés par découvrir vos belles décorations et nous vous en remercions vivement. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vivre la prochaine édition en décembre prochain, avec peut-être cette fois-ci la chance de nous retrouver autour d'un vin chaud ! ?

Nous profitons de ce message pour vous annoncer quelques changements au niveau des organisa-

trices, en effet, Myriam Descombes et Nathalie Fellrath ont souhaité se retirer de cette belle aventure, ainsi, nous recherchons 1, voire 2 personnes motivées à venir seconder Sabine Penalzoza, qui reste à ce jour seule animatrice pour l'organisation des fenêtres de l'Avent pour décembre 2021.

Si vous êtes intéressé(e) par donner un peu de votre temps afin que cette animation puisse perdurer, ou pour toute demande d'information, nous vous remercions de prendre contact avec Sabine Penalzoza, au numéro : 076 423 81 96.

Les animatrices, Myriam Descombes, Sabine Penalzoza et Nathalie Fellrath

IMPRESSUM

Adresse : Bulcom • Route des Falaises 94 • 2000 Neuchâtel
Tél. 032 756 97 93 • E-mail : info@bulcom.ch

Publicité : Frédéric Huber • Tél. 079 408 56 05 • huber@bulcom.ch

Mise en page : Sandra Rocha • Tél. 032 756 97 93 • info@bulcom.ch

Tarif des annonces par colonne : Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7 % non comprise

Abonnement : 92 francs • Tirage : 10'000 exemplaires • Délai : mardi 17 h

Garage des Parcs Sàrl



Vente et réparations toutes marques

Helder Fernandes

032 725 29 79

Rue de la Rosière 2 - 2000 Neuchâtel - www.garage-parcs.ch

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel



- bâtiments administratifs et commerciaux
 - habitat et logement
 - constructions industrielles
- rénovations et valorisation de l'existant
 - génie civil et paysage
 - rapports, constats et expertises

chemin des sauges 15 • 2525 le landeron
076 375 12 80 • a.solgun@negoproject.ch
www.negoproject.ch